



Atteinte à la vie privée

Par **myriam67**, le **11/08/2013** à **19:18**

Bonjour,

J'ai été licencié pour faute grave.

J'ai écrit un courrier à mon patron en reconnaissant ma faute et en lui demande de ne divulguer à qui que ce soit (j'ai travaillé dans une concession automobile).

Entre temps, j'ai repris un garage automobile et créé une nouvelle société pour continuer l'activité.

Mais, j'ai appris par plusieurs personnes, qu'il a raconté partout ma faute.

Comment puis je l'attaquer ?

Merci
Cordialement